



HÔTEL  
**BAKER**



## POLITIQUE D'ADMISSION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Nous vous invitons à lire les règles suivantes et nous vous demandons de vous engager à les respecter et ce, afin d'assurer un séjour agréable à vous, votre animal, aux autres clients de notre hôtel ainsi qu'à l'ensemble du personnel.

Nous acceptons un maximum d'un animal de compagnie par chambre.

Le poids maximal de votre animal doit être de 25 kg (50 livres).

Un supplément de 35 \$ sera facturé pour chacune des nuitées et ce, afin de couvrir les frais de nettoyage supplémentaire.

Dans la chambre, votre animal devra être en cage. Nous vous remercions également de veiller à ce qu'il ne monte pas sur les lits ou les divans. Si des poils sont retrouvés sur le mobilier, des frais additionnels de nettoyage de 100 \$ seront appliqués.

Les animaux ne sont pas autorisés dans les espaces communs. Pour les déplacements, votre animal doit être en laisse ou dans une cage.

Votre animal ne doit, en aucun temps, être laissé seul dans la chambre.

Vous êtes responsable de votre animal, nous vous demandons de ramasser ses besoins sur le terrain de l'hôtel.

Dans le souci d'offrir un environnement paisible à l'ensemble de nos invités, nous vous demandons de respecter cette politique. En cas de situation persistante malgré un avis, nous pourrions être amenés à mettre fin au séjour, sans possibilité de remboursement.

Nous savons qu'il est agréable pour vous de voyager avec votre animal de compagnie et nous sommes heureux de vous recevoir chez-nous. Le respect de cette politique nous permettra de continuer à accepter les animaux dans notre établissement, votre coopération est primordiale.

Bon séjour !

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_